

Aux familles

La Pommeraye, le vendredi 8 janvier 2021

Objet : situation face au COVID

Madame, Monsieur,

Dans son courrier du 6 janvier, Mme Retailleau vous faisait part de la nécessité d'un dépistage massif du personnel et des résidents, comme cela nous avait été conseillé par la cellule COVID.

Le dépistage a donc eu lieu jeudi 7 janvier pour les résidents et mercredi 6 et jeudi 7 janvier pour le personnel. Nous ne vous cachons pas que cela a été difficile autant pour le personnel que pour les résidents face à ce geste qui reste désagréable.

Nous avons le plaisir de vous informer que 112 résidents et près de 90 salariés ont été testés et que TOUS sont négatifs. C'est un soulagement pour tous qui ne doit pas nous faire oublier l'importance de l'application des mesures barrières et la vigilance de chacun, résidents, personnel et visiteurs.

Les résidents ont été informés par le personnel de cette excellente nouvelle dès aujourd'hui. Et un flash info sera diffusé la semaine prochaine par Mme Retailleau.

Nous vous rappelons comme Mme Retailleau le fait dans chacun de ces courriers et cela s'adresse surtout aux familles nouvelles, du fait de l'accueil de nouveaux résidents :

Les mesures barrières :

- Portez le masque en permanence (qui doit couvrir bouche et nez). Attention, il faut éviter de toucher le masque mais il faut le manipuler par les élastiques. S'il ne tient pas bien sur le nez, c'est qu'il est inadapté,
- Faites porter le masque au résident quand vous êtes dans sa chambre,
- Réalisez l'hygiène des mains à la solution hydro-alcoolique (à l'entrée, avant de toucher quoi que ce soit dans l'établissement, dont les boutons d'ascenseur),
- Restez à une distance physique supérieure à un mètre (même dans la chambre),
- Aérer la chambre tout le temps de votre présence.

Auxquelles s'ajoutent :

- Vous devez vous rendre directement dans la chambre et éviter le contact avec les autres résidents (être seul – ou les deux visiteurs- dans l'ascenseur, si une autre personne s'y trouve déjà, il ne faut pas entrer et attendre l'ascenseur suivant),
- Dans la chambre, évitez de toucher à quoi que ce soit, il ne faut pas partager de gouter, de gâteaux... ça obligerait à enlever le masque. Tout ce que vous apportez, est mis de côté et ne sera donné au résident que 24 heures plus tard,
- Vous ne circulez pas dans les espaces collectifs, si ce n'est accompagné votre proche, en promenade dans le jardin tout en restant à l'écart des autres,
- Vous ne devez pas conduire votre parent en salle à manger, il y sera amené par le personnel de l'EHPAD.
- **Une visite par jour par résident et pas plus de 2 visiteurs. Il y a un peu de relâchement sur le sujet.**

Les horaires de visite sont de 14 à 17 h 30 du lundi au samedi (fermé le dimanche). **L'entrée et la sortie se font par le 4 rue Jeanne Rivereau** et non pas par le 36 bis rue de la Loire (réservé aux visites d'ordre médical, hors des horaires habituels).

Merci à l'avance de bien vouloir transmettre cette information à vos proches, et n'hésitez pas à leur dire que ce courrier est aussi diffusé sur notre site internet.

www.francoisedandigne.fr

Notre équipe reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

CHRISTINE Fisanne
Médecin coo

Céline BROCHAIN
Coordonnatrice des soins